DERBY CROSS-CIRCUIT OTC

SAISON 2020

CRE OCCITANIE

CAHIER DES CHARGES-DERBY CROSS OTC 2020

Présentation du Label OTC

Le **Circuit OTC DERBY CROSS** se compose d'étapes qualificatives et d'une finale en 2020.
Le lieu sera déterminé par appel d'offre.

Les épreuves OTC 2020 sont des épreuves de niveau **Club 3 à Club élite et Poney 3 à Poney élite.**
Dans tous les départements de la région, à partir de janvier 2020, des concours seront labellisés OTC afin de permettre la qualification pour la finale.

Les demandes de labellisation doivent être faites au niveau départemental lors des réunions d'organisation et d'affectation des dates de concours par les organisateurs.

Les CDE devront impérativement informer le CRE.O des étapes qualificatives courues sur leur département,et ce, avant le 1 Décembre 2020, afin de nous permettre d'assurer un suivi des qualifications des cavaliers.

Le label OTC nécessite une habilitation au niveau du chef de piste et du chronométrage.

Le circuit OTC derby cross est ouvert à **toutes les régions**, en respectant les conditions de participations relative à ce circuit.

Organisation d'étape OTC

Les programmes sont libres mais doivent comporter à minima les épreuves de la finale (Poney 3 à poney Elite, Club 3 à Club Elite). Les participants font le choix de leur participation en fonction de la finale visée.

Les officiels de compétition sont impérativement des officiels remplissant les conditions requises en fonction du niveau d'épreuve.

Les chefs de pistes club officiant sur les concours club et poney des concours labellisés OTC doivent avoir suivi la formation chef de piste **au moins une fois au cours des deux dernières années.**

Dans la mesure du possible les chronométreurs doivent maitriser et utiliser un **chronométrage électronique**.

Les programmes doivent faire apparaitre la **mention OTC** permettant de faciliter la validation des qualifications des concurrents.

Qualifications

•CAVALIERS

Les clubs des départements voisins et des autres régions peuvent participer aux concours labellisés et prétendre à leur qualification.
Pour participer et valider sa participation dans le cadre du circuit OTC un certain nombre de conditions sont à remplir :
-Chaque cavalier ne peut courir la finale de l'OTC que dans une seule catégorie et avec un seul Cheval / Poney.
-Pour se qualifier pour une catégorie, un cavalier devra avoir participé avec succès à au moins 3 épreuves de la dite catégorie, et ce, lors de 3 étapes OTC sur au moins 2 lieux différents.
-Les éliminations et abandons ne comptent pas comme une participation.
-Attention, la participation à 2 épreuves lors d'une étape, ou la double participation à une même épreuve, ne compte pas double.
-Les Championnats départementaux de la région OCCITANIE comptent double.
-Si un cavalier est qualifié dans plusieurs catégories, il devra prendre le départ soit :
o Dans la catégorie la plus élevée
o Dans la catégorie dans laquelle il compte le plus de participations,
dans le cas d'égalité de participation c'est la catégorie supérieure qui prime.
o Un cavalier peut faire plusieurs épreuves dans la journée et cela même avec plusieurs poneys/chevaux et peut se qualifier avec plusieurs chevaux/poneys mais il ne peut courir la Finale OTC qu'avec un seul.

o Pour la finale, une limite de niveau est imposée :
-Indice 3 : maximum galop 4
-Indice 2 : maximum galop 6
- Indice 1 : maximum galop 7, licence club (c'est à dire non- amateur)
-Indice élite : maximum galop 7, licence club (c'est à dire non- amateur exception faite des épreuves poneys).

•CHEVAUX

Les poneys et chevaux, devront respecter les conditions habituelles de participation, c'est-à-dire un maximum de **2 passages par jours.**

Classements

Les 10 premiers (ou le premier quart si moins de 37 partants) de chaque catégorie se voient attribuer des points.

Points classements:

1ère : 10 points

2ème : 9 points

3ème: 8 points

4ème : 7 points

5ème : 6 points

6ème : 5 points

7ème : 4 points

8ème : 3 points

9èmes : 2 points

10ème : 1 point

Exemple : 80 participants dans une catégorie : les 10 premiers prennent des points · 20 participants dans une épreuve : les 5 premiers prennent des points.

Organisateurs

Une aide à l'organisation du derby cross OTC 2020 de **4000euros sera allouée.** Elle sera répartie entre les nouveaux organisateurs d'événements n'ayant jusqu'à lors pas organisé de CCE dans les 2 dernières années. Les organisateurs actuels bien que ne percevant pas les aides d'organisations peuvent accueillir une étape Derby OTC 2020. Chaque structure étant limitée **à une étape OTC en 2020.**

Règlement derby cross OTC 2020

Issu du Règlement FFE – Dispositions spécifiques CCE 2020

Art 11.1 - Orientation

Le derby cross consiste à enchainer en extérieur sur terrain varié un parcours d'obstacles, certains étant entièrement mobiles et d'autres naturels avec partie supérieure éventuellement mobile. Il permet de valoriser une équitation d'extérieur et d'acquérir une technique de saut en terrain varié où prédomine la recherche du rythme et de l'équilibre. Il combine les sensations du cross avec la précision du saut d'obstacles.

Le parcours sera composé au minimum de **50% d'obstacles naturels**, les autres obstacles pouvant être entièrement mobiles de type CSO. Tous les obstacles naturels dont une partie est au-dessus du niveau du sol peuvent être surmontés d'une ou plusieurs barres d'obstacles mobiles de couleurs.

Des traversés de points d'eau sont facultatives mais valorisés au sein du circuit OTC DERBY CROSS.

Art 11.6 - Règles particulières pour l'épreuve

a) Temps

•Temps optimum

Le temps optimum est le temps mis pour parcourir la distance choisie à la vitesse choisie.
Une fourchette de 15 secondes en dessous du temps optimum permet au cavalier de ne pas avoir de pénalités.
Si un concurrent n'est pas dans la fourchette de 15 secondes, il lui sera compté des points de pénalité.

•Temps limite

Le temps limite est équivalent au double du temps optimum.

•Mesure

Le temps du parcours est enregistré en secondes et centièmes de secondes.

• Allure spécifique

A partir de l'avant dernier obstacle et jusqu'à la ligne d'arrivée, modifier son allure en repassant au trot, ou son tracé dans le but de ne pas encourir de pénalité de temps est pénalisable.

Art 11.8 - Classement

Les résultats s'obtiennent en additionnant les pénalités de chaque concurrent pour fautes aux obstacles et les pénalités de temps. Le gagnant de l'épreuve est celui qui a obtenu le moins de pénalités. En cas d'égalité, le meilleur temps départage les concurrents, il s'agit de celui étant le plus proche du temps idéal sans pénalité.

POUR LES AUTRES POINTS DU RÈGLEMENTS MERCI DE VOUS RÉFÉRER AU RÈGLEMENT CCE 2020.